

**BROCHURE
D'INTRODUCTION**

POMPIER

**Nous reconnaissons la contribution du
Comité consultatif d'examen de la norme.**



Bureau du prévôt des incendies

Introduction

Cette brochure vise à donner un aperçu du rôle d'un pompier dans la province du Nouveau-Brunswick. Elle sert de guide pour l'orientation et l'initiation d'un nouveau candidat au service d'incendie, et à un service d'incendie en particulier dont il pourrait devenir membre. Cette brochure ne décrit pas la gamme complète des tâches d'un service d'incendie. Ce document de base peut être adapté par un service d'incendie qui désire informer les candidats d'autres préoccupations.

Lorsque les sujets de la présente brochure ont été présentés et expliqués, enlevez la dernière page. Vous devez, ainsi que la personne désignée pour vous initier au service d'incendie, signer cette page, qui sera plus tard versée dans votre dossier personnel.



Table des matières

Page 2	Introduction
Page 3	Table des matières
Page 4	Service des incendies et le Bureau du prévôt des incendies
Page 5	Champ d'activité
Page 6	Fonctionnement d'un service d'incendie
Page 7	Évolution
Page 8	Directives sur le harcèlement
Page 9	Pertinence de la Loi sur les véhicules à moteur et véhicules d'intervention d'urgence
Page 10	Aspects sociaux de la profession de pompier
Page 11-22	Initiation aux éléments de base des chapitres sur la lutte contre les incendies pour un pompier 1
Page 23	Conditionnement physique et mieux-être des pompiers
Page 24	Concernant les procédures de fonctionnement normalisées (PFN), les directives de fonctionnement normalisées (DFN) et les directives administratives
Page 25	Historique du service d'incendie
Page 26	Brochure d'introduction



Service des incendies et le Bureau du prévôt des incendies

Le Bureau du prévôt des incendies offre un leadership efficace à 222 services d'incendie permanents, volontaires et industriels répartis comme suit :

- 2 services d'incendie rémunérés qui n'utilisent pas de volontaires (Fredericton et Saint-Jean);
- 14 services d'incendie mixtes ; (pompiers permanents et pompiers volontaires);
- 48 services d'incendie industriels
- 158 services d'incendie entièrement volontaires (68 se trouvent dans des districts de services locaux et sont financés par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.)

Ceux-ci sont réunis par l'entremise de neuf associations régionales de pompiers, de l'Association des chefs pompiers du Nouveau-Brunswick et de l'Association des agents de la prévention des incendies du Nouveau-Brunswick. Le Bureau du prévôt des incendies constitue le principal lien entre le gouvernement provincial et les services d'incendie de même que leurs associations. Le Bureau du prévôt des incendies est chargé de l'application des dispositions de la *Loi sur la prévention des incendies* et de la prestation des programmes provinciaux de protection et de sécurité-incendie qui visent à réduire les pertes de vie, les blessures et les dommages matériels dus aux incendies. Il exerce son mandat en offrant les services suivants :

- _ élaboration de politiques et de programmes de protection-incendie, conseils et aide aux municipalités et aux districts de services locaux pour la prestation de services d'incendie efficaces;
- _ établissement et application des normes de rendement, d'équipement, d'installation et de formation en matière de lutte contre les incendies;
- _ élaboration et prestation de programmes d'éducation et d'information relatifs à la prévention des incendies, en collaboration avec les services d'incendie et d'autres organismes nationaux et provinciaux;
- _ compilation et analyse des statistiques provinciales sur les incendies et prise de mesures en réponse à celles-ci;
- _ mise sur pied et gestion de systèmes d'examen des plans et d'inspection d'incendie afin d'assurer la conformité aux codes nationaux du bâtiment et de la prévention des incendies et aux règlements provinciaux;
- _ tenu d'enquêtes sur les incendies et coordonner la formation des enquêteurs des services d'incendies et des services de polices à travers de l'appui de 1033 de la NFPA enquêtes sur les incendies.
- _ création et soutien de comités et conseils consultatifs d'intervenants pour solliciter les réactions essentielles à l'élaboration de directives et de méthodes efficaces de protection contre les incendies.



Champ d'activité

OBJECTIF – Faire comprendre aux candidats l'engagement et l'obligation attendus d'un pompier.

Le paragraphe 28(1) du Règlement 97-125 établi en vertu de la Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle décrit le champ d'activité d'un pompier au Nouveau-Brunswick. Voici quelques éléments :

1. Participation à des cours de formation, lecture et étude des sujets déterminés se rattachant à la lutte contre les incendies et leur prévention ainsi qu'aux enquêtes s'y rapportant;
2. Réponses aux alarmes d'incendie et aux situations d'urgence, et manipulation des pompes;
3. Secours des personnes en danger, dispensation des premiers soins aux blessés;
4. Installation et raccordement des tuyaux d'incendie, manipulation des lances, direction des jets d'eau;
5. Érection des échelles et montées, utilisation d'extincteurs, de barres, de crochets et de cordes;
6. Ventilation des bâtiments en feu, protection des biens au moyen de bâches, aspiration de l'eau et enlèvement des débris;
7. Accomplissement des travaux ordinaires d'entretien du matériel du service d'incendie;
8. Transmission des directives, ordres et renseignements, réalisations des inspections prescrites, etc.



Fonctionnement d'un service d'incendie

OBJECTIF – Faire comprendre au candidat la structure d'un service d'incendie et ses objectifs de prévenir les incendies, de sauver des vies et de réduire les pertes matérielles.

Le service d'incendie est un organisme respecté qui fait partie intégrante de la vie communautaire. Ce service est dispensé par des volontaires pour qui la prestation est devenue une profession désignée qui consiste à sauver des vies et à protéger les biens contre les incendies, les catastrophes et à conserver l'environnement. L'engagement exigé de la part d'un pompier est à la fois un défi physique et mental.

Les membres d'un service d'incendie sont des personnes hautement qualifiées qui peuvent être mobilisées rapidement afin d'exécuter les tâches requises. C'est un service qui est fier de relever les défis sans cesse changeants de protéger les citoyens contre les incendies et les catastrophes et de conserver l'environnement.



Évolution

OBJECTIF – Faire comprendre au candidat les besoins en matière d'éducation, de formation, de temps et de connaissances.

Le processus d'apprentissage est continu.

À votre arrivée dans le service d'incendie, vous entrez au niveau de débutant. Plus vous consacrez du temps à parfaire les compétences utilisées dans le service d'incendie, plus vous augmentez vos aptitudes. La pratique et la formation jouent un rôle important dans votre avancement au sein du service d'incendie. Que vous aspiriez à devenir un pompier, un officier ou un chef compétent, tout dépend de vos efforts à réaliser ces objectifs.



Directives sur le harcèlement

OBJECTIF – Informer chaque candidat des directives du service d'incendie concernant le harcèlement et la discrimination.

Les services d'incendie ont le mandat de fournir un milieu de travail exempt de harcèlement. La direction, les surveillants ou les commandants d'unités, par la formation et une sensibilisation accrue, doivent exercer ce mandat.

Le harcèlement dans un service d'incendie est un type de discrimination non bienvenu et non souhaité qui ne doit pas être toléré. Il peut prendre la forme d'un abus de pouvoir ou d'autorité et être de nature coercitive. Le harcèlement est offensant, menaçant et humiliant. Il affecte non seulement la capacité d'une personne à travailler et à apprendre mais aussi son estime de soi et son sentiment de mieux-être. La *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick et la *Loi canadienne sur les droits de la personne* attribuent à l'employeur la responsabilité du harcèlement au travail.



Pertinence de la Loi sur les véhicules à moteur et véhicules d'intervention d'urgence

OBJECTIF – Faire comprendre au candidat le code de la route pour intervenir dans des situations d'urgence avec un véhicule privé et un véhicule d'urgence.

- a) En répondant à un appel d'urgence dans un véhicule privé, vous devez respecter les règles et règlements de la *Loi sur les véhicules à moteur*.
- b) La *Loi sur les véhicules à moteur, chapitre M-17* précise que, lorsqu'il **répond** à un appel dans un véhicule de secours autorisé, le conducteur
- doit utiliser les clignotants rouges et la sirène;
 - peut stationner, nonobstant les dispositions de la *Loi sur les véhicules à moteur*;
 - peut passer un feu rouge ou un panneau d'arrêt après avoir ralenti;
 - peut dépasser les limites affichées, pourvu que la vie et la propriété ne soient pas menacés et que les règlements concernant le mouvement ou les virages dans des sens spécifiés soient respectés.

Ces éléments ne dégagent pas le conducteur de la responsabilité de conduire avec prudence ou de respecter les directives de son service.



Aspects sociaux de la profession de pompier

OBJECTIF – Faire comprendre au candidat que leur participation au service d’incendie suppose un engagement spécial à l’intérieur et à l’extérieur de celui-ci (*relations publiques, etc.*).

Le fait d’être membre d’un service d’incendie comporte un engagement et une responsabilité. En vous associant aux activités qui aident à appuyer votre communauté et votre service, vous devenez un représentant du service d’incendie. En vous associant aux campagnes de financement locales, on pourrait s’attendre à ce que vous appuyiez des projets qui investissent dans la communauté.

Vous représentez votre service d’incendie comme une association. Les citoyens, qui vous voient et qui vous connaissent, vous associent au service d’incendie. Par conséquent, vos actes se reflètent sur le service d’incendie de manière positive et négative. Il est important que vous entreteniez une bonne relation avec vos collègues et vos concitoyens pendant et après les activités du service.



Initiation aux éléments de base des chapitres sur la lutte contre les incendies pour un pompier niveau 1

OBJECTIF – Faire connaître au candidat les éléments de base de la formation d'un pompier niveau 1, au moyen d'une courte introduction à chaque chapitre.

Cette partie de la brochure présente l'aspect plus formel de votre formation comme pompier qualifié.

Il y a plusieurs années, des pompiers chevronnés aux États-Unis et au Canada ont reconnu le besoin d'établir une norme de compétences et de formation pour les pompiers professionnels permanents ou volontaires. Leurs travaux ont donné lieu à la création de la National Fire Protection Association (NFPA). Depuis, l'Association est la principale organisation chargée d'élaborer les différentes normes applicables aux services d'incendie au Canada et aux États-Unis.

Une des premières normes était l'élaboration d'un programme de formation pour les personnes comme vous, les nouveaux pompiers. La norme 1001 de la NFPA est devenue la base du programme de formation officiel qui a été préparé par la International Fire Service Training Association. Le document intitulé «Manuel de lutte contre l'incendie» est maintenant à sa quatrième édition. La présente brochure vous donne un aperçu des sujets qui seront abordés pendant votre formation. Un sommaire suit chaque sujet du cours. Il importe de noter que des extraits peuvent provenir de la documentation de la NFPA. Un comité au Nouveau-Brunswick, parrainé par le Bureau du prévôt des incendies, a examiné la norme 1001 de la NFPA afin de s'assurer qu'elle est conforme aux lois du Nouveau-Brunswick.

Il existe habituellement trois catégories de pompiers : permanents (à temps plein) rémunérés sur appel et volontaires. La lutte contre les incendies est une des professions les plus respectées mais aussi des plus dangereuses. Il incombe à chaque service d'incendie de s'occuper de la sécurité des personnes, de l'atténuation des événements et de la protection des biens. Les pompiers sont exposés à un niveau élevé de stress et de danger. Pour lutter contre les incendies, ils doivent donc être très dévoués, vouloir aider les gens et posséder un niveau élevé de compétences. En cas d'urgence, le service d'incendie est habituellement le premier organisme appelé. Les urgences comprennent les incendies, les affaissements, les effondrements de bâtiments, les accidents de véhicules à moteur et d'aéronefs, les déversements de matières dangereuses, les sauvetages, les explosions, les accidents sur l'eau et les problèmes médicaux.



Vous apprendrez la structure organisationnelle des services d'incendie, l'interaction avec divers autres organismes connexes, et la sécurité du pompier à la caserne, lors de la formation, sur les véhicules d'intervention et sur les lieux d'une urgence.

Comportement du feu (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 2)

Les pompiers qui répondent à une alerte incendie peuvent devoir composer avec diverses conditions. Par exemple,

- l'incendie peut menacer un autre bâtiment ou groupe de bâtiments, comme dans les feux de végétation en zone périurbaine;
- la fumée et les flammes peuvent constituer un danger pour les personnes à proximité;
- la pièce où s'est déclaré l'incendie peut être sur le point de produire un embrasement généralisé; (inflammation simultanée de tous les matériaux d'une pièce)
- il peut y avoir un refoulement d'air ou une explosion de fumée si le bâtiment n'est pas ventilé.

Cette partie porte principalement sur les types d'incendie qu'un pompier formé pour combattre un feu de bâtiment pourrait devoir éteindre. Plusieurs des concepts s'appliquent aussi aux feux de végétation. D'autres facteurs doivent être pris en considération dans de tels incidents. Les feux de végétation sont traités dans un manuel distinct.

Depuis des milliers d'années, le feu a été une grande source d'aide et de confort pour l'être humain. Il est aussi devenu un grand fléau lorsqu'il n'est pas maîtrisé. Techniquement parlant, le feu est une réaction chimique résultant de la combinaison de combustible, d'oxygène et de chaleur. Au cours des 30 dernières années, les scientifiques et les ingénieurs ont appris beaucoup de choses au sujet du feu et de son comportement.

Le chapitre présente plusieurs concepts de base du comportement du feu qui affectent son inflammation et son évolution. Les pompiers peuvent utiliser ces connaissances pour interpréter les conditions sur les lieux d'un incendie et pour établir des méthodes de prévention, d'extinction et d'enquêtes relatives aux incendies. S'ils comprennent bien le comportement et les étapes de progression d'un feu, les pompiers pourront plus facilement choisir les bonnes tactiques pour attaquer et éteindre les incendies. Ces connaissances aideront les pompiers à reconnaître les risques pour eux et pour les autres pendant qu'ils «combattent» un incendie.



Construction des bâtiments (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 3)

Les pompiers devraient avoir des connaissances de base de la construction d'un bâtiment. Les pompiers qui connaissent divers types de construction de bâtiment et sur la façon dont les incendies se propagent dans chaque type de bâtiment, peuvent mieux planifier une attaque d'incendie sécuritaire et efficace. Il a été démontré que le défaut de reconnaître les dangers potentiels d'un type de construction particulier et les effets d'un incendie sur celui-ci peut donner des résultats dévastateurs.

Puisque de nouvelles technologies et conceptions sont constamment mises au point, il est difficile de faire ressortir toutes les situations imaginables. Le but du chapitre est d'initier le pompier à certains types de construction de bâtiments de base et à leurs caractéristiques de protection contre les incendies. Les expressions et les éléments courants de la construction de bâtiments et certains signes de danger durant les opérations de lutte contre les incendies seront aussi présentés.

Équipement de protection du pompier (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 4)

Les pompiers doivent posséder le meilleur équipement de protection individuelle possible en raison du milieu hostile dans lequel ils exercent leurs fonctions. Vous vous familiariserez avec l'équipement de protection que vous utiliserez, celui qui répond aux normes de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick (CSSIATNB). L'utilisation d'équipement de protection de qualité approuvé ne garantit pas votre sécurité. L'utilisation adéquate des vêtements de protection et des appareils respiratoires peut toutefois réduire ou prévenir les blessures. L'équipement de protection a des limites inhérentes qui doivent être reconnues afin qu'un pompier ne les dépasse pas. L'utilisation et l'entretien de l'équipement de protection seront expliqués de manière approfondie afin de s'assurer qu'il est bien utilisé et qu'il fournit une bonne protection.

La première partie du chapitre porte sur les vêtements de protection en général, y compris la protection de la vue, la protection de l'ouïe, les uniformes de travail, les manteaux et pantalons de protection et le matériel de lutte contre les feux de végétation. La deuxième partie du chapitre explique les appareils de protection respiratoire autonome. La dernière partie couvre les mesures de sécurité à prendre lors de l'utilisation des appareils respiratoires autonomes pendant les situations d'urgence.

Extincteurs portatifs (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 5)

L'extincteur portatif est un des outils de protection contre les incendies le plus utilisé aujourd'hui. On le trouve dans des installations fixes et sur les véhicules d'intervention. Un extincteur portatif est très utile pour éteindre un début d'incendie. Dans bien des cas, il peut éteindre un petit incendie en moins de temps qu'il ne faudrait pour l'établissement d'un tuyau d'incendie.



Ce chapitre couvre les divers types d'extincteurs d'incendie portatifs que les pompiers pourraient utiliser. L'information sur leur calibrage et leur sélection est aussi présentée. Bien que le Nouveau-Brunswick possède des règlements concernant les extincteurs d'incendie portatifs, la NFPA 10, Norme concernant les extincteurs d'incendie portatifs, peut fournir d'autres renseignements sur la cote, la mise en place (emplacement) et leur utilisation.

Cordages et nœuds (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 6)

Les cordages figurent parmi les outils les plus anciens des services d'incendie. Ils sont très utiles entre autres pour hisser les outils, la réalisation de sauvetages dans des secteurs à différentes élévations, la stabilisation des véhicules et la création des périmètres de sécurité. Les pompiers doivent connaître les différents types de cordages afin de pouvoir choisir ceux qui conviennent aux différentes situations.

Les nœuds discutés dans le présent chapitre sont limités aux nœuds de base établis dans la norme 1001 de la NFPA, intitulé, *Norme régissant les qualifications professionnelles des pompiers*, que doivent connaître les pompiers. Toutefois, les services d'incendie locaux peuvent vouloir que les pompiers connaissent d'autres nœuds ou utilisent des méthodes différentes que celles indiquées dans le chapitre.

Le chapitre couvre les différents types de cordages, sur leur utilisation et leur fabrication ainsi que les matériaux utilisés. L'entretien, l'inspection, la tenue de dossiers et l'entreposage des cordages du service d'incendie sont aussi discutés, ainsi que les méthodes de levage des outils et du matériel.

Sauvetage et désincarcération (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 7)

Le *sauvetage* consiste à libérer et à traiter les victimes de situations mettant en cause les éléments naturels, l'effondrement d'une structure, les dénivellations ou toute autre situation ne nécessitant pas de désincarcération.

La désincarcération consiste à dégager et à traiter les victimes prisonnières d'une machine ou d'équipement quelconque de fabrication humaine. Une voiture démolie est un exemple d'une situation où une victime peut être dégagée.

Le chapitre vous aidera à vous familiariser avec les techniques de sauvetage et de désincarcération des victimes de base requises par la norme 1001 de la NFPA, les recherches de bâtiment primaires et secondaires, l'enlèvement des victimes, les outils de sauvetage et de désincarcération (y compris les écarteurs et cisailles hydrauliques), l'entretien des groupes électrogènes et de l'équipement d'éclairage, les situations de sauvetage spéciales, l'effondrement de bâtiments, l'affaissement de tranchées et les sauvetages dans l'eau et sur les glaces.



Entrée par effraction (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 8)

La plupart des personnes sont sensibilisées à la sécurité et gardent leurs biens sous clé. Les pompiers doivent être en mesure de franchir les dispositifs de sécurité lors d'incendies, d'opération de sauvetages et parfois même lors de vérifications d'odeurs douteuses ou le mauvais fonctionnement d'alarmes. L'entrée par effraction peut être nécessaire pour accomplir ces tâches.

L'entrée par effraction est une technique qu'utilise le personnel du service d'incendie pour accéder à un bâtiment dont les voies d'accès normales sont verrouillées, obstruées ou inexistantes. Les techniques d'entrée par effraction, lorsqu'elles sont bien appliquées, permettent aux pompiers d'accéder rapidement au bâtiment en ne causant que des dommages minimes. L'entrée par effraction ne devrait pas être utilisée lorsque les moyens d'accès normaux sont disponibles.

Le chapitre donne un aperçu des nombreux outils qui peuvent être utilisés pour les opérations d'entre par effraction. Leur utilisation et leur entretien adéquats sont essentiels à la réussite de la procédure. Les caractéristiques de divers types d'obstacles qui pourraient être forcés comme les portes, planchers, murs, clôtures et fenêtres sont aussi couvertes.

Échelles portatives (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 9)

Il importe que les pompiers connaissent les caractéristiques et les bonnes techniques d'utilisation des échelles portatives. Les échelles de service d'incendie ressemblent aux autres échelles en ce qui concerne l'apparence et la conception, mais elles sont beaucoup plus rigides et peuvent supporter des charges plus lourdes que les échelles commerciales. Vu leur utilisation dans des conditions difficiles, elles doivent fournir une marge de sécurité qui n'est pas habituellement exigée des échelles commerciales. La norme 1931 de la NFPA, précise les exigences relatives à la conception des échelles portatives ainsi qu'aux essais effectués par le fabricant.

Dans ce chapitre, vous verrez le vocabulaire de base et les différentes parties qui composent la plupart des échelles. Vous verrez aussi divers types d'échelles utilisées par le service d'incendie et vous vous renseignerez sur leur entretien, leur transport, leur déploiement et leur utilisation.

Nota : Le manuel de l'IFSTA, intitulé «Fire Service Ground Ladders » les échelles portatives des services d'incendie contient plus d'information sur les échelles.

Ventilation (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 10)

Lorsqu'un feu de structure dégage trop de fumée et est très vif, il faut entreprendre une opération de « ventilation ». La ventilation est l'élimination systématique de l'air chaud, de la fumée et des gaz d'un bâtiment et son remplacement par de l'air plus frais.



L'air frais permet aux pompiers d'accéder plus facilement et d'une façon plus sécuritaire à l'intérieur d'un bâtiment. Il augmente la sécurité des personnes au cours des opérations de sauvetage et des autres opérations de lutte contre les incendies. Il accroît aussi la visibilité pour repérer plus rapidement le foyer de l'incendie. Il réduit le danger pour les occupants en véhiculant les gaz toxiques chauds et en réduisant les risques d'embrassement généralisé et d'explosion de fumée.

Vu l'utilisation accrue des matériaux en plastique et d'autres matériaux synthétiques dans la fabrication de tapis ou de meubles, la répartition des objets combustibles a augmenté. Les produits de combustion libérés lors des incendies sont plus dangereux et plus abondant qu'auparavant. Une ventilation rapide permettant de sauver des vies, d'éteindre l'incendies et de diminuer les dommages devient plus importante.

Dans le chapitre, vous verrez les principes de base des opérations de ventilation, les avantages d'une ventilation adéquate et les facteurs à prendre en considération pour déterminer s'il y a lieu d'effectuer une ventilation et de l'endroit idéal pour le faire. Les techniques de ventilation verticale, horizontale et de ventilation forcée sont aussi couvertes. Enfin, vous apprendrez les effets des systèmes de ventilation des bâtiments dans des incendies.

Alimentation en eau (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 11)

Des méthodes nouvelles et améliorées d'extinction des incendies sont développées sur une base régulière. Toutefois, l'eau demeure le principal agent extingueur, d'abord parce qu'il s'agit d'un agent universel que l'on retrouve en abondance et de son aptitude à absorber la chaleur. Deux autres avantages sont le transport sur de longues distances et la facilité d'entreposage.

Vu l'importance de l'eau comme une principale matière d'extinction, il importe que les pompiers possèdent une bonne connaissance de tout ce qui touche les réseaux de distribution et les systèmes d'approvisionnement en eau. Ce chapitre porte sur les principes des systèmes d'approvisionnement en eau des villes et sur les méthodes de distribution de l'eau dans le système. Les composantes de la distribution d'eau et les diverses pressions à l'intérieur du système seront présentées. Vous verrez le fonctionnement, l'entretien et l'emplacement des bornes d'incendie. D'autres sources d'approvisionnement en eau seront discutées telles les lacs, les ruisseaux, les rivières et les étangs. Enfin, des méthodes de transport de l'eau de la source d'approvisionnement au lieu de l'incendie au moyen de camions-citernes et d'alimentation en relais seront expliquées.



Tuyaux d'incendie (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 12)

Un tuyau d'incendie est un type de tube flexible utilisé par les pompiers pour transporter de l'eau sous pression de la source d'alimentation à un point de refoulement. Pour être fiable, le tuyau d'incendie doit être fait des meilleurs matériaux qui soient et il ne doit pas être utilisé à d'autres fins. Il doit être flexible, étanche, avoir un revêtement intérieur lisse et un revêtement extérieur durable (aussi appelé armature). Les tuyaux ont différentes configurations, par exemple une armature simple, une armature double, une armature simple en caoutchouc et une armature en caoutchouc rigide résistant aux dépressions.

Dans cette partie, les aspects suivants seront discutés :

- diamètre des tuyaux d'incendie;
- causes et prévention des dommages aux tuyaux d'incendie;
- entretien général et maintenance des tuyaux d'incendie;
- raccords pour tuyaux d'incendie;
- pièces de jonction, accessoires hydrauliques et outils;
- diverses techniques d'enroulement des tuyaux;
- rangement des tuyaux d'incendie et des terminaisons de rangement de tuyaux;
- préparation des finitions;
- rangements préaccordés pour établissements de refoulement;
- établissement de tuyaux;
- déchargement des tuyaux d'incendie;
- manœuvre des établissements;
- essais de fonctionnement des tuyaux.

Jets de lance (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 13)

Un jet est un jet d'eau ou de tout autre agent extincteur, ayant une forme déterminée, et considéré entre l'extrémité de la lance et la cible visée. Il n'existe plus de jet d'eau parfait en raison de plusieurs facteurs comme sa vitesse, sa forme (solide, brouillard), l'effet du vent, l'eau pure ou les additifs mousseux. Les niveaux de pression, et la conception, l'ajustement et l'état de la lance ont aussi une influence sur le jet d'eau.

Le jet d'eau a pour but de réduire les températures élevées d'un incendie et de protéger les pompiers selon l'une des méthodes ci-après:

- application de l'eau ou la mousse directement sur le feu pour en réduire la température;
- application de l'eau ou la mousse sur un feu en plein air pour réduire la température afin de permettre aux pompiers de s'approcher plus près avec une lance à main pour éteindre le feu;
- réduction de la température ambiante;
- dispersion de la fumée et des gaz chauds dégagés par l'espace surchauffé;



- protection des pompiers et des biens contre l'effet de la chaleur intense en créant un rideau d'eau;
- séparation du combustible et du feu à l'aide d'une couverture de mousse.

Le chapitre portera sur les nombreux aspects liés aux jets d'eau et de mousse. La première partie présente les éléments nécessaires à la production de jets d'eau, ainsi que les différents types de jets et de lances. La deuxième partie aborde les principes de base relatifs aux mousses extinctrices, leur action et leur efficacité, les types de concentrés de mousse, les caractéristiques générales de la mousse, le mélange du concentré de mousse à l'eau, ainsi que l'équipement et les techniques d'application.

Maîtrise du feu (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 14)

Le succès ou l'échec d'une équipe de lutte contre les incendies dépend des compétences et des connaissances du personnel qui participent aux opérations d'attaque initiale. Une équipe de pompiers bien entraînée, ayant un bon plan d'attaque et une source d'approvisionnement en eau adéquate avec ou sans mousse réussira à maîtriser la plupart des incendies à un stade initial. D'autre part, sans une attaque bien coordonnée, l'incendie peut progresser ou prendre de l'ampleur et devenir hors contrôle. La perte de contrôle peut accroître les dommages et mettre en danger la vie des pompiers et d'autres personnes.

Il importe que tous les membres du personnel soient parfaitement bien entraînés aux tactiques utilisées par leur équipe et à l'utilisation de l'équipement utilisé par leur service d'incendie. Une utilisation rapide et efficace des outils et de l'équipement est accru lorsque les services d'incendie qui collaborent (aide mutuelle) s'entraînent ensemble.

Divers aspects concernant la maîtrise des incendies seront discutés, notamment :

- extinction des incendies de classe A (feu de bâtiment);
- choix du jet d'eau;
- choix du tuyau;
- attaque directe, indirecte et combinée du feu;
- déploiement des lances à grande puissance;
- extinction des incendies de classe B;
- extinction des incendies de classe C;
- extinction des incendies de classe D;
- tactiques des équipes de pompiers.

Le chapitre décrit certaines techniques communes pour lutter contre différents types d'incendie. Les dangers particuliers à certaines situations ainsi que les tactiques de base pour les scénarios d'incendie les plus courants sont couverts.



Systèmes de détection, d'alarme et d'extinction d'incendie (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 15)

Les systèmes de détection d'incendie et de systèmes d'alarme sont installés pour diverses raisons. Chaque système est conçu pour répondre à des besoins spécifiques. Voici quelques fonctions reconnus :

- Avertir les occupants d'un bâtiment de prendre les mesures d'évacuation nécessaires afin d'échapper à un incendie dangereux.
- Alerter l'organisme d'intervention afin qu'il amorce les activités relatives à la lutte contre l'incendie.
- Déclencher les systèmes automatiques de lutte contre les incendies et les systèmes d'extinction d'incendie, ainsi qu'une alarme.
- Assurer le bon fonctionnement des systèmes de lutte contre les incendies et des systèmes d'extinction d'incendie.
- Exécuter une large gamme de fonctions auxiliaires relatives au contrôle de l'environnement, des services d'utilité publique et du processus.

Les systèmes de détection d'incendie et les systèmes d'alarme peuvent inclure une de ces fonctions ou toutes ces fonctions. Bien que la plupart des systèmes de pointe soient électroniques, il est possible que le fonctionnement de certains systèmes soit mécanique, hydraulique, pneumatique ou électrique.

Les extincteurs automatiques demeurent la forme de protection la plus fiable pour les bâtiments commerciaux, industriels, institutionnels, résidentiels et autres. Il est prouvé que les incendies maîtrisés par des extincteurs automatiques entraînent moins de dégât et moins d'interruption des affaires que ceux contrôlés par des méthodes traditionnelles.

La première partie du chapitre traite des types de systèmes de détection d'incendie et de système d'alarme les plus utilisés en Amérique du Nord. La deuxième partie porte sur les installations d'extinction automatique. Les facteurs à considérer lors d'incendies dans des propriétés protégées sont également énumérés.

Limitation des pertes (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 16)

La limitation des pertes consiste à réduire les dommages au minimum tout en assurant un service à la clientèle par des efforts de protection et de récupération déployés par les pompiers avant, pendant et après l'incendie.

Cette partie décrit les principes de la limitation des pertes et décrit en détails deux des moyens les plus efficaces de les mettre en application: l'exécution adéquate des opérations de protection des biens et de déblai. Les questions relatives à la planification, aux méthodes et au matériel y sont abordées.



Protection des éléments de preuve dans la recherche

des causes d'un incendie (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 17)

Les services d'incendie, en collaboration avec les services de police et autres autorités, doivent faire enquête sur tout incendie afin d'en déterminer la cause exacte. La cause d'un incendie est une combinaison de trois facteurs :

- La nature du combustible enflammé;
- Le type de chaleur d'inflammation et la source de celle-ci;
- L'intervention ou la non-intervention d'une personne favorisant la combinaison de ces deux facteurs.

Afin de bien analyser la cause d'un incendie, il faut protéger les indices recueillis sur les lieux. Un officier pompier, un enquêteur sur les incendies ou un pompier formé à cet égard prélève et analyse les éléments de preuve afin de déterminer la cause exacte de l'incendie.

La connaissance de la cause d'un incendie aide à la prévention des incendies. La réduction des pertes causées par les incendies est un signe que le public reçoit la protection attendue et que le service d'incendie remplit son mandat qui est d'assurer la protection.

Le pompier sur les lieux d'un incendie a de meilleures chances d'observer la preuve pour déterminer la cause et d'aider à l'enquête. Il est un lien important dans le processus visant à déterminer comment un incendie a débuté et s'est propagé.

L'information recueillie sur les lieux est essentielle aux enquêteurs sur les incendies car ceux-ci sont rarement présents lorsque les pompiers luttent contre un incendie. D'autre part, les pompiers sont ceux qui combattent l'incendie, procèdent au déblai et qui interviewent les occupants et les témoins pour établir le rapport d'incendie. Les poursuites juridiques concernant un incendie particulier peuvent dépendre de la preuve fournie par les pompiers.

Le chapitre couvre les responsabilités du pompier dans la détermination de la cause d'un incendie ainsi que les observations du pompier en se rendant sur les lieux, à son arrivée, et pendant et après l'incendie qui pourraient aider à une enquête subséquente. Le chapitre porte aussi sur la conduite du pompier sur les lieux et la protection des éléments de preuve. Enfin, le chapitre couvre la conduite du pompier sur les lieux et des aspects juridiques.

Communications du service d'incendie (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 18)

Une réponse rapide et efficace aux alertes d'incendie ou aux appels à l'aide est un facteur déterminant dans l'heureux dénouement d'un incident. Il a été maintes fois



démontré que les alertes qui ne sont pas déclenchées à temps peuvent entraîner un dénouement tragique et occasionner de nombreuses pertes.

L'appel d'aide initial acheminé par le 9-1-1 (au Nouveau-Brunswick) aux services d'incendie et les méthodes d'échange d'information sur les lieux sont importantes dans l'intervention d'urgence. Les pompiers doivent aussi savoir comment traiter les communications courantes, y compris les appels non urgents relatifs aux activités ou les demandes de renseignements du public au poste même.

Dans cette partie, vous verrez les éléments de base des communications du service d'incendie, le rôle de l'agent de télécommunications, le système utilisé dans votre région ainsi que l'équipement disponible à votre service. Les procédures de réception des appels non urgents et des appels d'urgence et alerter le personnel du service d'incendie seront aussi discutées ainsi que le classement et l'utilisation des rapports d'incident.

Prévention des incendies et sensibilisation du public (Manuel de lutte contre l'incendie chapitre 19)

Il ne fait aucun doute que la couverture des événements dans les médias a accru la sensibilisation du public aux risques potentiels, aux pratiques dangereuses et à la sécurité. Les exigences accrues que doivent satisfaire les pompiers et les intervenants en cas d'urgence nécessitent une bonne compréhension de tous les aspects de la prévention des incendies et de l'éducation de public, ainsi qu'une participation dynamique aux activités connexes.

Les interventions menées auprès du public par un service d'incendie peuvent avoir des répercussions durables sur les pompiers et les gens qu'ils servent. Les pompiers interviennent lors d'incendies ou dans d'autres situations présentant un danger pour la vie qui auraient pu être évités si le responsable avait mesuré toutes les conséquences des gestes imprudents ou des risques entraînés par certain danger.

La base de tout programme de prévention des incendies efficace repose sur une vision claire des problèmes antérieurs et des besoins actuels. Avant d'appliquer une mesure corrective, vous devez être en mesure de reconnaître et de bien comprendre les risques, les besoins ou les conditions.

Les pompiers, comme groupe, doivent axer leurs efforts sur l'élimination des situations dangereuses ou la prévention des gestes imprudents avant qu'un drame ne se produise. Pour se faire, différents moyens sont accessibles : séances d'information, distribution de dépliants relatifs à la sécurité, publication d'articles, rédaction d'annonces sur la sécurité publique ou montage d'expositions dans des endroits très fréquentés.



Dans cette partie, l'information pour aider le pompier dans la prévention des incendies et la sensibilisation du public sera présentée. Elle comprendra une vue d'ensemble de la prévention des incendies et des divers types de risques d'incendie. Deux types d'inspection de prévention d'incendie seront discutés, l'inspection préventive et l'inspection de prévention des incendies au foyer. Enfin l'éducation du public en matière de prévention des incendies et de sécurité des personnes. Elle contient des renseignements permettant aux pompiers de répondre aux questions du public au cours des présentations ou de visites de la caserne.

Bonne chance et meilleurs vœux pour une carrière brillante et satisfaisante au service de votre région comme pompier permanent ou volontaire. Pensez sécurité!



Conditionnement physique et mieux-être des pompiers

OBJECTIF – Faire comprendre au candidat l'importance d'être en bonne condition physique et en bonne santé pour exécuter de manière sécuritaire les tâches requises dans le service d'incendie.

La lutte contre les incendies est une des professions les plus exigeantes physiquement. Les pompiers doivent être en bonne santé et en bonne condition physique pour exécuter leurs tâches. Un pompier doit suivre un programme d'exercice régulier, et un régime réduisant le taux de cholestérol, de gras et de sodium, et subir un examen physique et médical régulièrement.

Votre sécurité et celle de vos collègues dépendent de votre bonne santé et condition physique. Comme pompier, vous devez toujours fournir votre plein potentiel. Vous devrez subir un examen médical provincial et répondre aux exigences de conditionnement physique pour être admis dans le service d'incendie



Concernant les procédures d'opérations normalisées (PON), les directives opérationnelles normalisées (DON) et les directives administratives

OBJECTIF – Initier les candidats aux PON, aux DON et aux directives administratives de son service d'incendie.

Chaque service d'incendie possède habituellement des directives, des règles et/ou des lignes directrices quelconques pour s'assurer que chaque membre comprend le fonctionnement du service. Les PON sont des règles écrites qui fournissent un ensemble de mesures prises d'une manière et selon un ordre approuvé, en vue d'atteindre un résultat escompté. Les DON sont un ensemble de mesures suggérées prises de manière à atteindre un résultat escompté. Les directives administratives sont un ensemble de mesures documentées adoptées par la direction. Elles varient considérablement entre les services d'incendie mais le principe demeure habituellement le même.

Il n'est pas nécessaire de limiter les PON et les DON d'un service d'incendie aux situations d'urgence. Plusieurs services préfèrent exercer leurs fonctions administratives et personnelles au moyen de PON. Cela peut comprendre les règlements concernant la tenue vestimentaire, la conduite, les congés annuels et de maladie, la vie et les fonctions au poste, et autres directives du service.

En tant que membre d'un service d'incendie, surtout comme nouveau membre, vous devez vous familiariser avec les directives et les lignes directrices de votre service afin de pouvoir fonctionner au sein de l'équipe. Le respect des PON et des DON réduit le chaos et la confusion surtout sur les lieux d'un incendie.



Historique du service d'incendie

OBJECTIF – Fournir au candidat l'historique du service d'incendie (statut dans la communauté, hiérarchie, etc.).

Chaque service d'incendie a une histoire. En fait, le point de départ d'un service est habituellement le besoin de protéger la vie et les biens contre les incendies, surtout à la suite d'une catastrophe qui a frappé une localité.

Les éléments comprennent, sans y être limités, ce qui suit :

- Historique du service (nombre de membres, membres antérieurs, nombre d'interventions, etc.);
- Lien entre le service d'incendie, et la communauté et les citoyens qu'il dessert;
- Anciens incidents importants, événements spéciaux et expériences;
- Hiérarchie dans le service (pompier permanent/volontaire);
- Engins et équipement d'hier à aujourd'hui;
- Formation, établissement des calendriers et traditions;
- Avenir envisagé pour le service.



BROCHURE D'INTRODUCTION

Cette feuille doit être versée au dossier personnel du candidat.

J'ai revu le contenu de la Brochure d'introduction des pompiers qui m'a été présentée par un membre du service d'incendie local. J'ai obtenu des réponses à toutes mes questions et je suis conscient(e) de l'engagement exigé de la part d'une personne qui souhaite devenir pompier.

Signature _____ Date _____

Responsable des fonctions du service d'incendie _____

